

Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la Forge
« Transfert courrier »
31650 Saint Orens
Mail : laboriandr@yahoo.fr
Tél : 06-14-29-21-74
Tél : 06-16-15-23-45
<http://www.lamafiajudiciaire.org>

Le 15 janvier 2014

PS : « *Actuellement le courrier est transféré suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, domicile actuellement occupé par un tiers sans droit ni titre régulier soit Monsieur REVENU et Madame HACOUT) ».*

Monsieur, Madame
Doyen des juges d'instruction
10 BD du Palais.
T.G.I de Paris
75000 PARIS.

FAX : 01-44-32-79-61.

Lettre recommandée avec A.R : N° 1A 093 078 1288 0.

Objet : Complément d'informations précises et complément de plainte concernant l'information ouverte devant votre juridiction.

Dossier : N° Instruction : 20/11/109.
Dossier : N° Parquet : P 11.040.2305/7.

Monsieur, Madame,

Suite à mon précédent complément de plainte et d'informations du 17 septembre 2013, resté sans réponse, ***à ce jour je vous apporte encore plus d'informations précises dont au préalable le parquet de Toulouse a été saisi et qui « ci-joint un des avis de classement sans suite systématique ».***

Auteurs et complices repris dans mes écrits qui se saisissent des obstacles volontairement effectués par la juridiction toulousaine pour continuer à porter préjudices aux intérêts de Monsieur et Madame LABORIE, au discrédit de notre justice, usant de faux et usages de faux

et recel de faux en écritures publiques et intellectuels : faits qui sont réprimés par de peines criminelles par notre code pénal.

- *Soit une discrimination totale de poursuite par le parquet de Toulouse laissant toutes portes ouvertes au renouvellement de ces infractions.*

Que le parquet de Toulouse se refuse d'intervenir et cela fait depuis 7 années suite au faits porté à votre connaissance par plainte de 2007 ; 2008 ; 2010 et suivants dont vous avez été saisi ; information qui est en cours devant votre juridiction aux références ci-dessus.

Soit complément d'information dans les actes suivants et ci joints :

I / Plainte adressée à Monsieur le Ministre de l'Intérieur le 17 octobre 2013.

II / Plainte adressée à Madame le Procureur Général près la cour d'appel de Toulouse le 19 octobre 2013.

III / Saisine de Monsieur le Ministre de l'intérieur le 16 novembre 2013. « Expulsion de tous les occupant de notre propriété »

IV / Plainte adressée au parquet de Toulouse le 18 novembre 2013. « Inscriptions de faux de nombreux actes »

V / Plainte adressée au parquet de Toulouse le 19 décembre 2013.

VI / Publication à la conservation des hypothèques de Toulouse du procès-verbal d'inscription de faux en principal contre un acte notarié du 5 juin 2013 et sa motivation et pièces. « refus du conservateur »

VII / Un des classements sans suite par le parquet de Toulouse, « dont ne peut être identifié son auteur », Classement systématiques contre les plaintes de Monsieur LABORIE André.

Soit agissements du parquet de Toulouse pour couvrir le crime organisé dont il a participé et dont le juge d'instruction au T.G.I de PARIS a été régulièrement saisi.

Qu'un obstacle est aussi rencontré devant votre juridiction, se refusant d'ouvrir une information contre les auteurs et complices,

- *Alors que toutes les preuves à l'appui ont été produites »*
- Alors que l'action publique a été mise en mouvement par la consignation versée,
- Alors que l'aide juridictionnelle totale a été obtenue pour être assisté d'un avocat,
- Alors que ma première audition a eu lieu le 16 novembre 2012,

Et sous le prétexte de la compétence territoriale alors que la chambre criminelle a bien participé à la détention arbitraire de Monsieur LABORIE André par le refus de statuer dans les trois mois de mes différentes demandes de mises en liberté.

Que la juridiction toulousaine est directement impliquée en ses différentes auteurs et complices à ce jour incontesté avec tous les éléments de droit produits. « *La flagrance même* »

Soit un trouble à l'ordre public est toujours existant aux préjudices des intérêts de Monsieur et Madame LABORIE, au crédit de notre justice.

- **Je reste à votre disposition et à la disposition de la justice pour toutes informations complémentaires.**

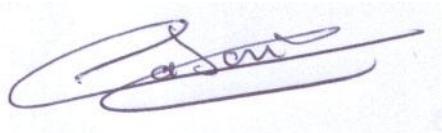
Je vous demande d'intervenir afin de faire cesser ces différentes troubles à l'ordre public soit repris dans mes écrits du 16 novembre 2013 adressé à Monsieur VALLS. « **Courrier resté à ce jour sans réponse** »

Comptant sur toute votre compréhension à joindre ces éléments produits valant plainte complémentaire, soit informations supplémentaires à ma plainte initiale.

Dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur, Madame le doyen des juge, ma parfaites considération et mes respectueuses salutations.

Le 15 janvier 2014

Monsieur LABORIE André

A handwritten signature in black ink, appearing to read "André LABORIE".